

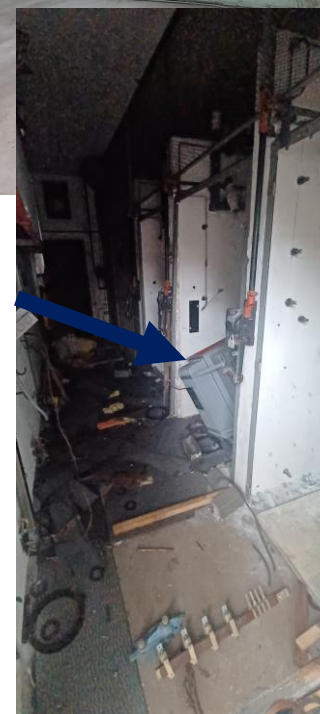


Friche MANG – Cessation d'activité
Travaux de mise en sécurité à réaliser

1. Retrait des transformateurs électriques



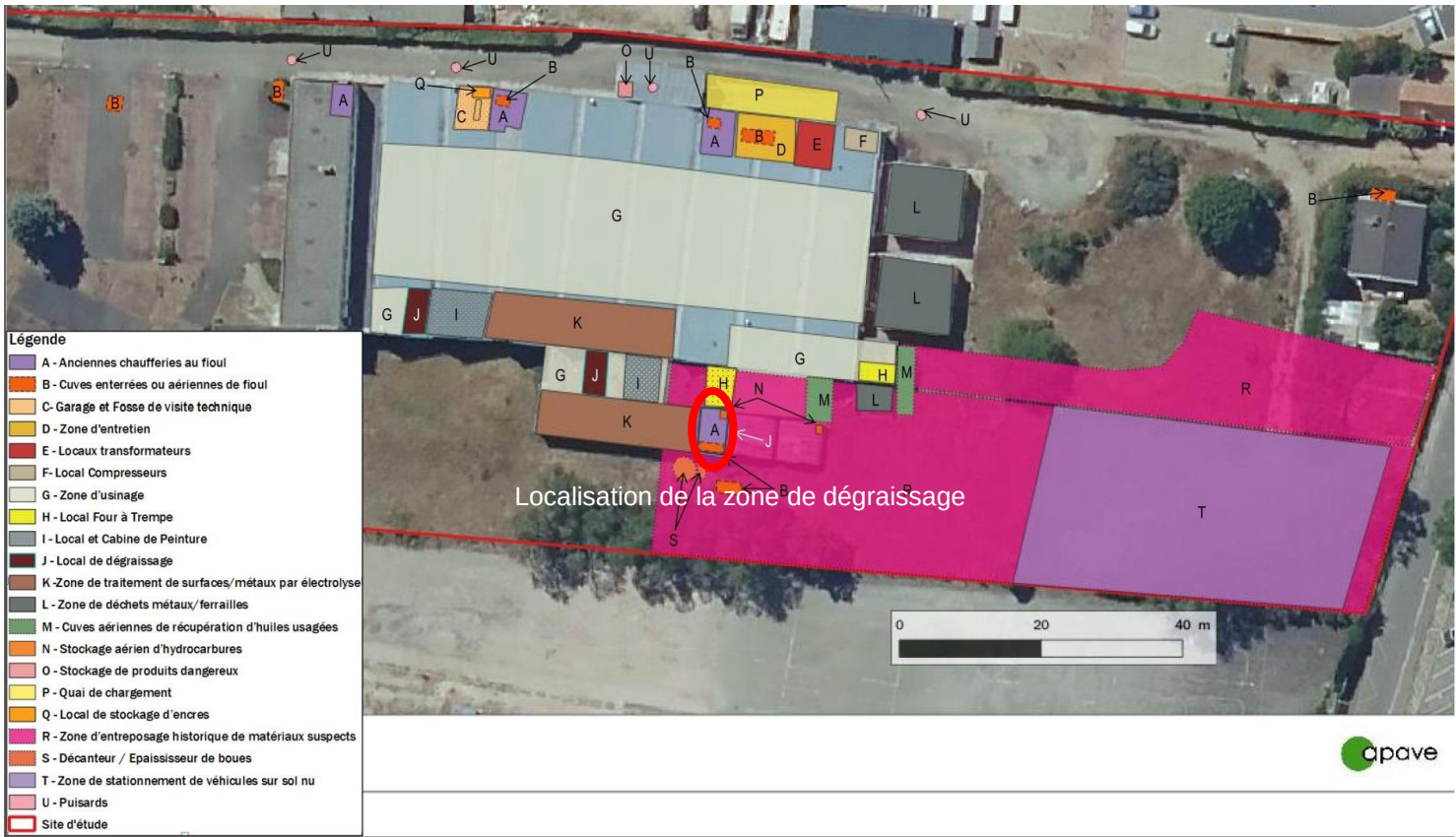
Trois transformateurs à bains d'huiles contenant probablement des PCB (années 1964 et 1969) doivent être éliminés



2. Pompage des huiles de l'ancienne zone de dégraissage



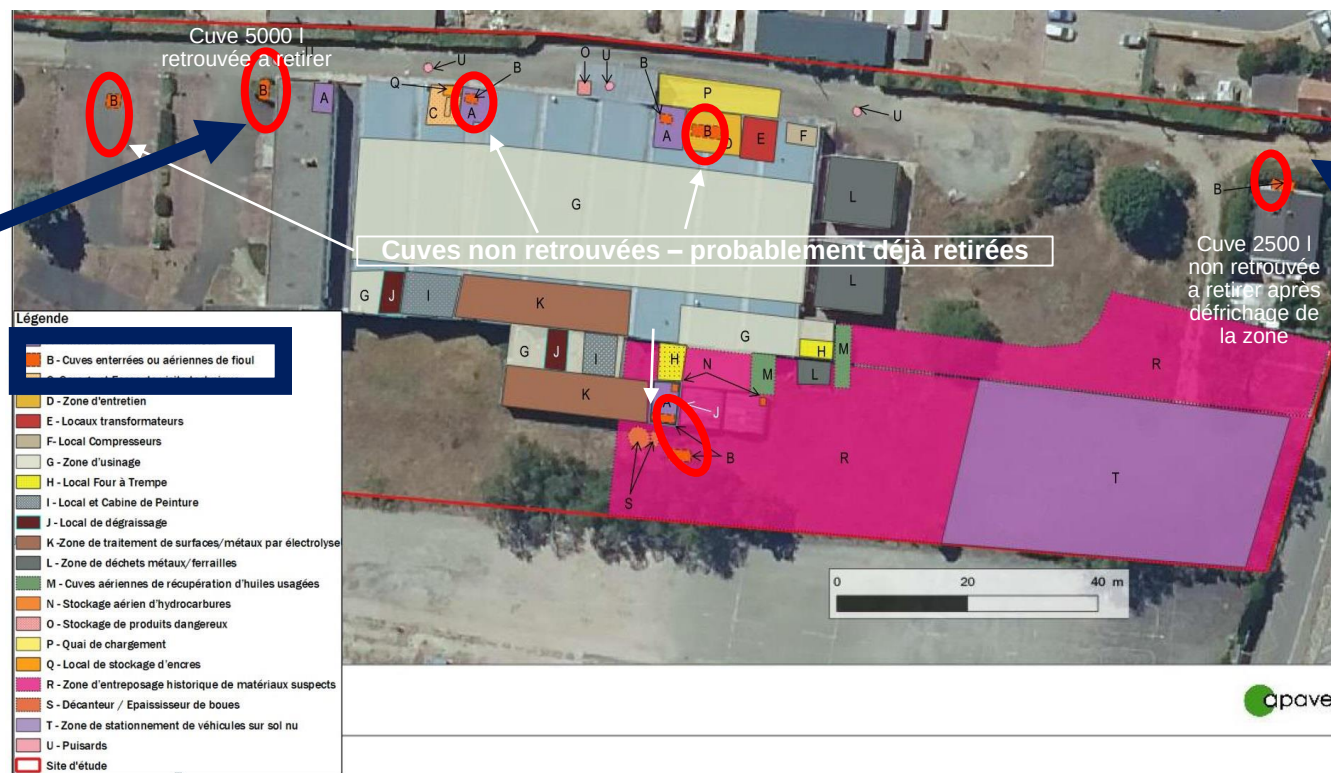
Dans l'ancien local de dégraissage, un regard contient une faible quantité d'huile (< 50l) qui doit être pompée et éliminée



3. Retrait des cuves enterrées de fioul



- 5 cuves identifiées sur plan n'ont pas été retrouvées et semblent avoir été retirées → aucun travaux à prévoir
- 1 cuve enterrée (5000 l de FOD) a été retrouvée (angle bâtiment administratif) la végétation devra être retirée et la cuve retirée (de préférence avec analyse de contrôle des bords et fond de fouille pour s'assurer qu'il n'y a pas de pollution de sol) ou inertée si impossibilité de retrait (sans contrôle des bords et fons de fouilles)
- la cuve enterrée de l'ancienne habitation (2500 l de FOD) n'a pas été retrouvée (végétation dense). La zone devra être défrichée et la cuve retirée (avec analyse de contrôle des bords et fond de fouille)



4. Comblement des puisards



3 puisards ont été retrouvés :

1 n'a pas pu être ouvert car les accès au bâtiment sont condamnés – **P1** – il ne figure pas sur les plans de récolement de gestion des eaux (cf. page suivante)

→ nécessité de vérifier s'il s'agit d'un puisard qui devrait dans ce cas être rebouché après avoir au préalable analysé les eaux et les avoir éliminées en filière adaptée

1 puisard raccordé à une descente d'eau pluviale de toiture. Il n'y a pas de système d'évacuation de trop plein – **P2**

→ nécessité d'analyser les eaux et de les éliminer en filière adaptée

→ après pompage des eaux, nécessité de combler le puisard et de diriger les eaux vers un réseau eau pluviale

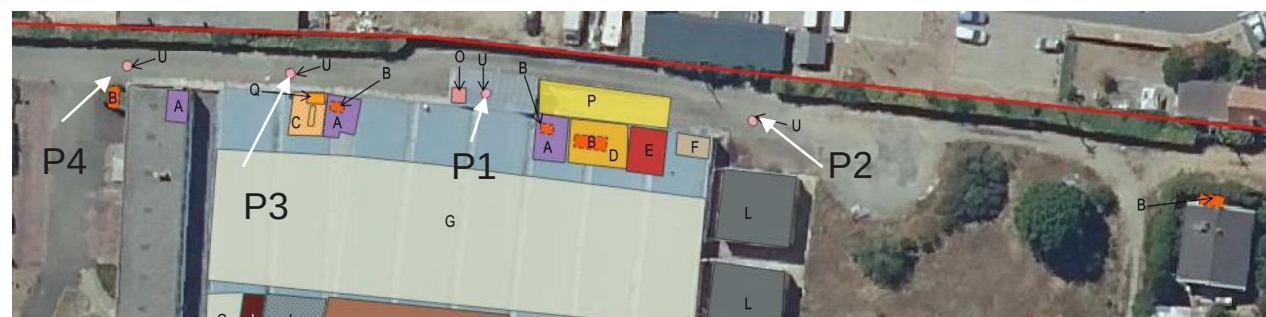
1 puisard raccordé à une descente d'eau pluviale de toiture. Un autre tuyau semble provenir du site voisin sans possibilité de savoir s'il s'agit d'un dispositif d'évacuation trop plein ou d'une seconde arrivée d'eau – **P3**

→ nécessité de vérifier l'usage du réseau qui arrive de la parcelle voisine

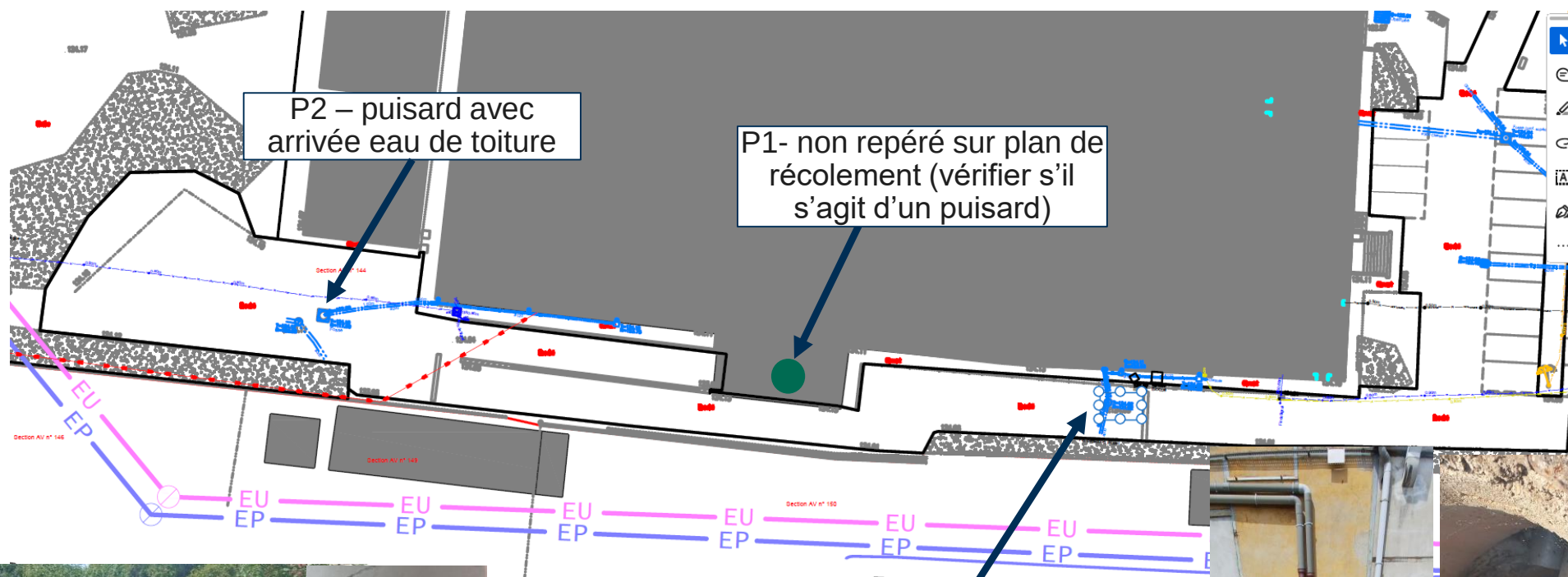
→ nécessité d'analyser les eaux et de les éliminer en filière adaptée

→ après pompage des eaux, nécessité de combler le puisard et de diriger les eaux vers un réseau eau pluvial

1 puisard identifié sur plan ci-contre n'a pas été retrouvé – **P4 (probablement jamais existé)**



4. Comblement des puisards



P3 – puisard avec
arrivée eau de toiture et
départ depuis/vers la
parcelle voisine



5. Elimination de 2 fûts contenant des huiles / graisses



Deux fûts de produits contenant des huiles / graisses doivent être éliminés

